



Jacques Chupin 1946

# Jacques Chupin : une vie de courage et de détermination



**Une vie de courage et de détermination :  
d'abord par son refus du Service de Travail Obligatoire,  
ensuite parce qu'il a réussi à survivre dans les camps de concentration,  
enfin, aujourd'hui encore, en poursuivant son engagement à travers ses nombreux témoignages.**

## I Un homme de valeurs

Jacques Chupin naît le 29 mai 1921 à **La Pommeraye** dans le Maine-et-Loire. Il a une enfance heureuse. Pendant que son père travaille en tant que maçon, sa mère lui transmet des valeurs telles que le patriotisme. Il voit tous les jours ses grands-parents paternels qui habitent à côté.

le 3 septembre 1939 survient la guerre.

En 1942, les Allemands ont besoin de main-d'œuvre en France et en Allemagne. Le Service de Travail Obligatoire (STO) est mis en place en 1943. Les civils sont envoyés travailler sur le mur de l'Atlantique ou en Allemagne.

En raison des valeurs apprises durant son enfance, Jacques Chupin refuse de travailler pour les Allemands : il devient ce que l'on appelle un réfractaire au STO.

Lui et son camarade René Rochard quittent Angers pour **Bayonne** afin de traverser la frontière espagnole, mais se font arrêter le 8 mai 1943. Il est transféré à **Bordeaux** puis dans une prison à **Compiègne**.

Fiche de renseignement  
sur le déporté politique Jacques Chupin, 1946.  
1669 W 70 ADML  
© Archives départementales de Maine et Loire

Panneau 14  
Réalisé par Coralie Boisseau, Diane Lardeux,  
Agathe Lebrun et Antoine Vorose, 1ère ES.  
Mise en forme finale par un professeur.  
Lycée Henri Bergson. Avril 2011.

## II « Face à l'inimaginable »

Environ deux semaines après son arrestation, Jacques Chupin est embarqué dans un wagon à bestiaux en direction du **camp de Sachsenhausen**, près de Berlin. A l'arrivée, les SS obligent les déportés à se déshabiller entièrement dans le but de les raser et de les « façonner » à la vie du camp.

Dans son livre « *Face à l'inimaginable* », Jacques Chupin décrit ses conditions de survie dans le camp: « Dans les dortoirs, on était au moins deux par lit [...] Le matin, le réveil se fait à trois heures l'été, quatre ou cinq heures l'hiver, sous les hurlements. Les derniers levés étant copieusement matraqués. »

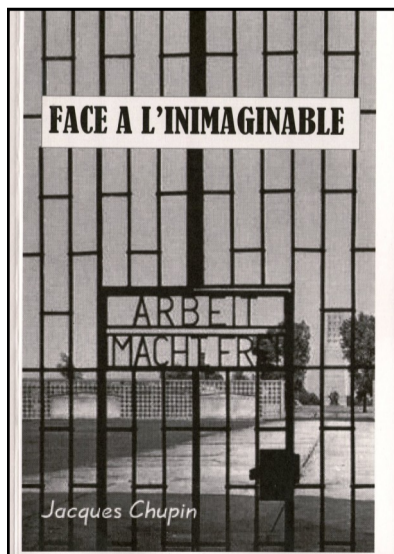
« Le soir après le travail les détenus doivent se mettre à nouveau nus. Le SS scrute alors l'intérieur de la bouche et des endroits intimes pour y vérifier l'absence d'objets précieux (or, diamants...) trouvés dans les chaussures et sacs à main, qui auraient pu être dérobés... »



« Les Blocks 38 et 39 : C'est au cours de l'été 1938 qu'est achevée la construction de ces deux baraques 38 et 39. Elles étaient construites pour accueillir chacune 146 détenus, notamment les Juifs déportés après les pogroms de novembre 1938. Arrivés par convois entiers, ils s'entassaient jusqu'à 400 dans chaque Block, deux à trois par paillasse posée à même le sol. Les premiers occupants sont des Tziganes Sinti et Roma. Après 1942, ce seront des groupes d'autres provenances qui occuperont les baraques. »

« Face à l'inimaginable » © AFMD 49

Malgré ses souffrances dues aux conditions extrêmement difficiles, il réussit à survivre par sa détermination.



## III Témoigner, une autre forme d'engagement

Jacques Chupin est revenu à la **Pommeraye** le 7 juin 1945 sans vraiment savoir répondre aux questions qu'on lui pose, comme il l'écrit dans son livre :

« Comment dire ce que l'on a vu, ce que l'on a subi et être cru ? »

Pourtant quelques années après, il estime de son devoir de témoigner sur le sens de son engagement et sa détermination.

Il écrit « *Face à l'inimaginable* », dans lequel il raconte sa vie avant et après la guerre.

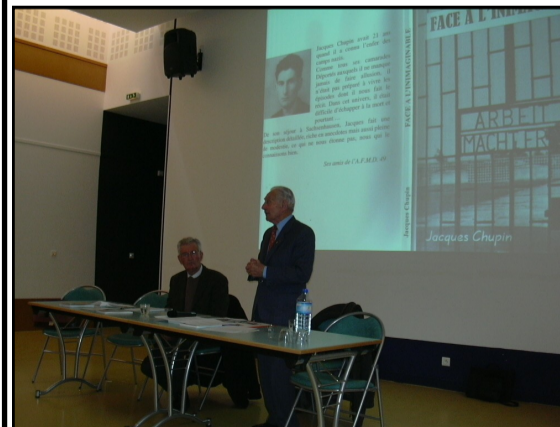
Il devient membre de la *Fondation pour la Mémoire de la Déportation* et membre du bureau de l'AFMD 49 (Association des amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation).



Monument aux fusillés de Belle-Beille (Angers)

Bien que les années passent, Jacques Chupin continue à penser qu'il est bien difficile d'exonérer la génération des Allemands qui ont connu la guerre, des crimes commis à cette époque.

Il témoigne aujourd'hui dans les collèges et les lycées dans le but de faire partager son histoire, de faire comprendre aux élèves le mal qu'on leur a fait subir, à lui et à tous les autres déportés et les valeurs qu'ils défendaient.



Jacques Chupin et Clément Quentin  
devant des élèves du lycée Henri Bergson en 2008